



**Narbonne**

AU CŒUR DES POSSIBLES

Direction Pôle Événementiel  
Direction des Régies et Animations Commerciales – Port Fluvial

**DOSSIER DE PARTICIPATION  
MARCHE D'ARTISANS  
Dimanche 28 MAI 2023 NARBONNE PLAGES FRONT DE MER**

*Ce marché sera couplé avec un marché de producteurs de pays organisé par la chambre d'agriculture.*

**A RETOURNER AVANT LE 14 avril 2023**

<i>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION</i>			
Dossier reçu le : .....			
Complet <input type="checkbox"/>	Incomplet <input type="checkbox"/>	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....  
.....

Adresse .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile (obligatoire): .....

Email : (obligatoire):.....

**N° de kbis (obligatoire)**.....

**N° d'immatriculation du véhicule (obligatoire)** : .....

✓ **Votre activité** :

Détail de l'ensemble de votre activité et produits proposés à la vente :

.....  
.....  
.....  
.....

✓ **Dimension de l'emplacement (à remplir obligatoirement)** :

Façade : .....

Profondeur : .....

L'emplacement est au prix de 3€ le ml.

**Pièces à fournir (obligatoirement) :**

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation.
2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle.
3. 1 ou des photo(s) représentative(s) de votre activité.

**Avertissement :**

Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables. Les autorisations délivrées ne sont ni cessibles, ni transmissibles.

Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fin de la manifestation sous peine d'amende.

Les véhicules ne seront pas autorisés sur le domaine public, pendant la manifestation.

L'occupant ne sera en aucun cas autorisé à la dépose du mobilier pendant la période et devra faire en sorte d'aménager leur emplacement avec la présence du mobilier (poubelles, bancs, pots de fleurs, bornes...). Interdiction de clouer des banderoles ou affiches publicitaires sur les arbres.

La municipalité de la Ville se décharge de toute responsabilité en cas de bris, de perte, de vol, etc.

**Je m'engage :**

- à respecter les dates, horaires, dimensions, les activités qui me sont autorisées,
- à respecter la propreté du site,
- à souscrire une assurance à responsabilité civile et professionnelle,
- à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- à accepter l'emplacement qui pourrait m'être autorisé même s'il ne correspond pas au métrage demandé.

**Date :** .....

**Signature du demandeur  
précédé de « lu et approuvé »  
vaut acceptation du règlement**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des régies et animations commerciales de la ville de Narbonne. Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part. La base légale du traitement est **le consentement**.

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour tout questionnement vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : [DPO@mairie-narbonne.fr](mailto:DPO@mairie-narbonne.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.